

**ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ ET DE LA DÉLINQUANCE
CONSTATÉES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE
AU PREMIER SEMESTRE 2001**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la police nationale

**COMMUNIQUÉ SUR L'ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ
ET DE LA DÉLINQUANCE CONSTATÉES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE
AU PREMIER SEMESTRE 2001**

Le nombre des faits constatés par la police nationale au mois de juin 2001 (+ 3,8 %) marque, après l'évolution observée en mai dernier (+ 1,61%), un ralentissement sensible de la progression de la délinquance observée en France métropolitaine au cours des quatre premiers mois de l'année 2001.

Pour le premier semestre, qui se caractérise ainsi par une décélération de la hausse de la délinquance en mai et juin, l'augmentation du nombre de faits constatés par la police nationale est de 7,02 %.

Tous services confondus (police et gendarmerie), l'évolution globale est, pour le premier semestre 2001, de 9,58 %, eu égard à la variation plus marquée des faits constatés par la gendarmerie nationale.

L'essentiel de la progression (63 %) résulte de l'augmentation du nombre des vols. Il s'agit surtout de faits de petite délinquance : les vols à la roulotte, et les vols simples, commis, sans violence, au préjudice des particuliers représentent ainsi à eux seuls plus de la moitié de l'augmentation des vols.

Les raisons de ces variations sont d'interprétation délicate. Certaines tendances lourdes, comme l'accroissement constant -depuis plus de trente ans- des violences contre les personnes, sont à différencier de l'effet conjugué de phénomènes conjoncturels, ou structurels.

Les tendances lourdes sont indéniables : depuis 1972, le nombre des infractions de coups et blessures volontaires a été ainsi multiplié par quatre, avec des hausses annuelles parfois très sensibles (18,21 % pour la seule année 1988, par exemple). Dans ce même domaine, des augmentations comparables à celle de ce semestre (+ 9,46 %), ont d'ailleurs pu, être enregistrées : respectivement + 12,35 % et + 11,95 % aux premiers semestres 1995 et 1996. A contrario, le nombre des homicides, avec -3,62% au premier semestre 2001, continue de décroître (- 20,83 % depuis 1992).

En dépit de ces évolutions, la part des catégories d'infractions dans la délinquance globale varie peu. Les vols restent prépondérants et leur part passe de 61,50 % au 1^{er} semestre 2000 à 61,64 % en 2001. Celle des infractions économiques et financières augmente également (de 9,26 % à 9,37 % en 2001). A l'inverse, la catégorie des crimes et délits contre les personnes est stable et représente 6,76% de l'ensemble des crimes et délits.

Les comportements délictueux évoluent : les vols commis au préjudice des particuliers s'accompagnent de plus en plus fréquemment de violences, non seulement individuelles mais collectives. Certains de ces comportements expliquent en partie l'augmentation des coups et blessures volontaires : ainsi des vols avec violences de téléphones mobiles, les délinquants voulant, par exemple, s'approprier

un appareil en cours de communication pour ne pas être confrontés à un code de verrouillage (à Paris près d'un vol avec violence sur deux est un vol à l'arraché de téléphone portable).

Les phénomènes conjoncturels ne doivent pas être sous-estimés. Qu'il s'agisse de la reprise économique qui ne se traduit pas par une baisse mécanique de la délinquance ; ou du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (téléphonie mobile, Internet, assistants personnels, ordinateur portable ou autres moyens) qui constituent autant d'attraits supplémentaires pour les délinquants potentiels, et de moyens nouveaux pour commettre vols, escroqueries ou abus de confiance.

Il reste que, dans sa zone de compétence, en dehors d'une modification de son système de saisie des données mise en œuvre fin 1999, qui a pu entraîner une augmentation statistique importante dans certains départements, la gendarmerie est plus particulièrement confrontée à un double phénomène : d'une part, l'augmentation de la population qui affecte principalement les espaces périurbains et engendre des changements de comportements ; d'autre part, une mobilité accrue de la délinquance, qu'elle soit de voisinage ou itinérante qui se manifeste particulièrement par des vols et arrachages de distributeurs de billets ainsi que par des vols de fret le long des grands axes routiers.

Certains éléments structurels ont eu, enfin, une incidence mécanique sur le nombre des faits constatés au cours des premiers mois de l'année 2001 : l'obligation, par exemple, conformément aux nouvelles dispositions légales, de prendre en compte toutes les plaintes, même celles qui concernent des faits commis hors du ressort. De même, la meilleure accessibilité des services, rendue possible par la généralisation de la police de proximité. La mise en place de celle-ci se traduit en effet par une plus grande disponibilité des agents, par l'ouverture de nouveaux points de contacts et de nouveaux bureaux de police (157 supplémentaires en 2000 et 410 en 2001), par l'accroissement de la qualité de la réponse policière, et par le meilleur accueil des plaignants : tous éléments qui incitent au dépôt de plaintes et contribuent à réduire " le chiffre noir " de la délinquance. La révélation plus importante des faits délictueux ne peut donc être interprétée strictement comme une aggravation proportionnelle de la délinquance globale.

Les statistiques du premier semestre 2001 laissent enfin apparaître une diminution du nombre des gardes à vue et des mises sous écrou, conséquence prévisible de l'application de la loi du 15 juin 2000, adoptée sans opposition dans un très large consensus.

**

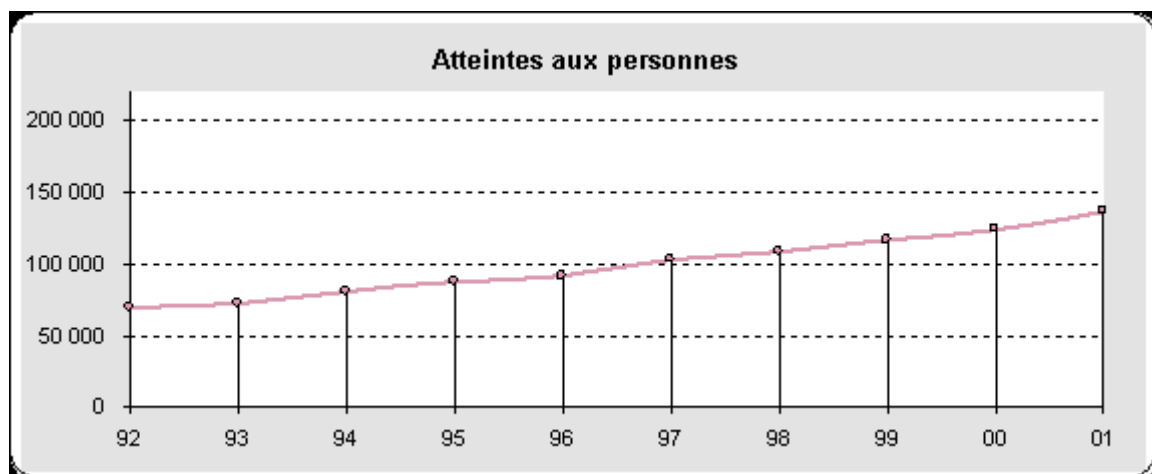
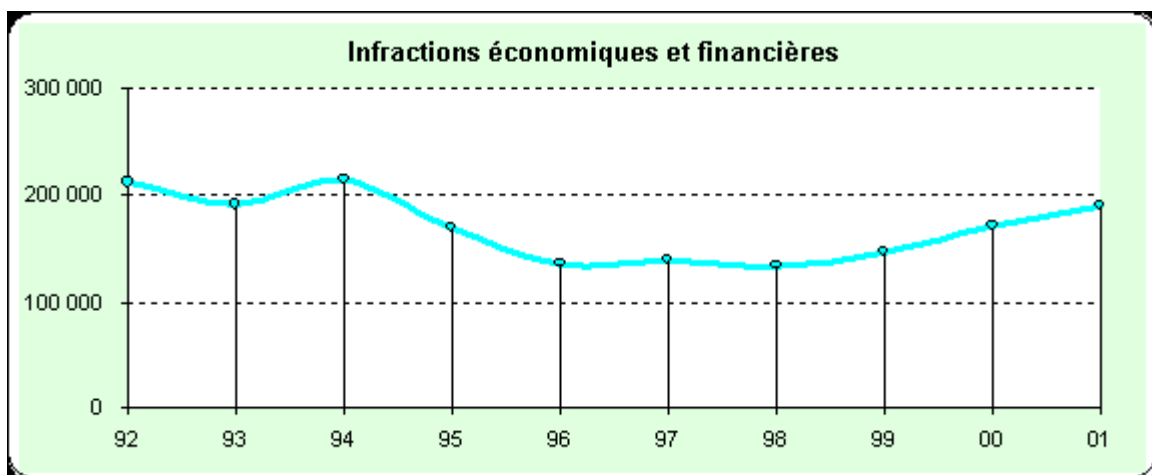
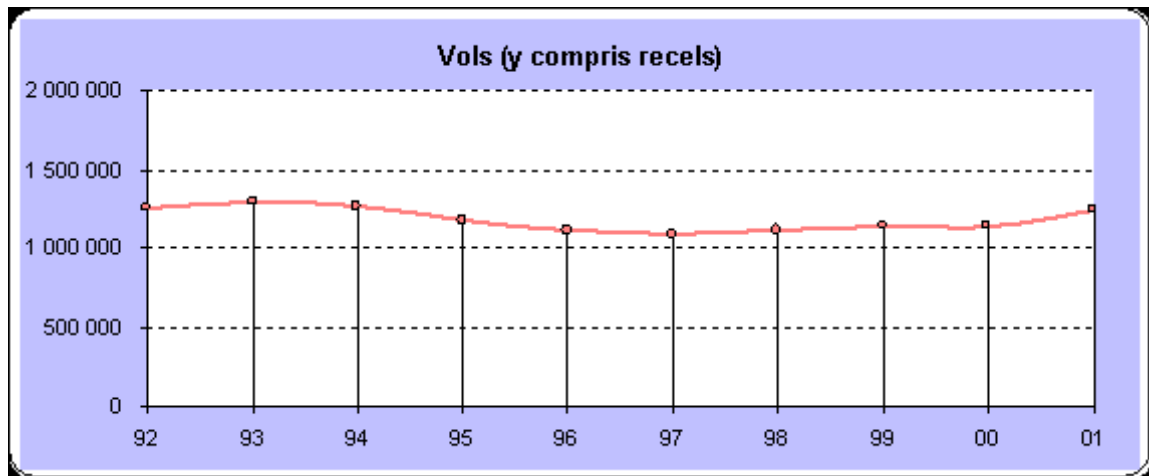
Les éléments détaillés de l'analyse de la délinquance et de la criminalité constatées en France métropolitaine lors du premier semestre 2001 sont accessibles sur le site Internet du ministère de l'intérieur (DGPN).

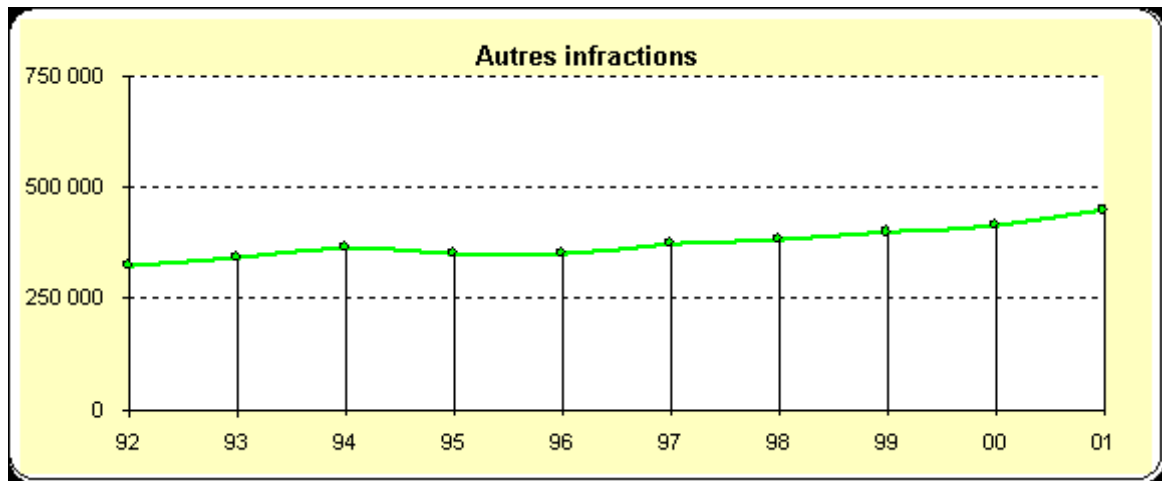
Les préfets ont été invités parallèlement à communiquer les éléments chiffrés de leur département.

**

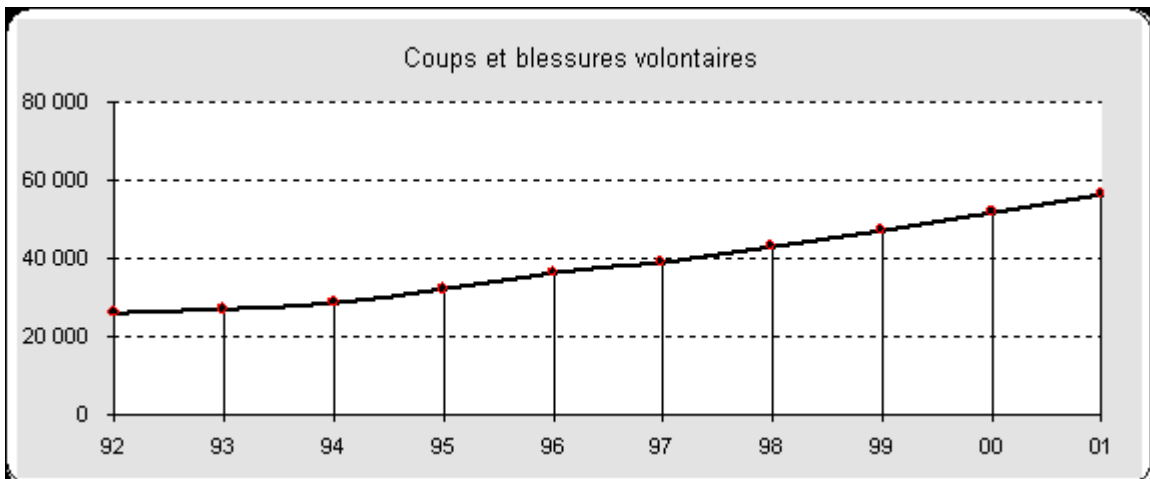
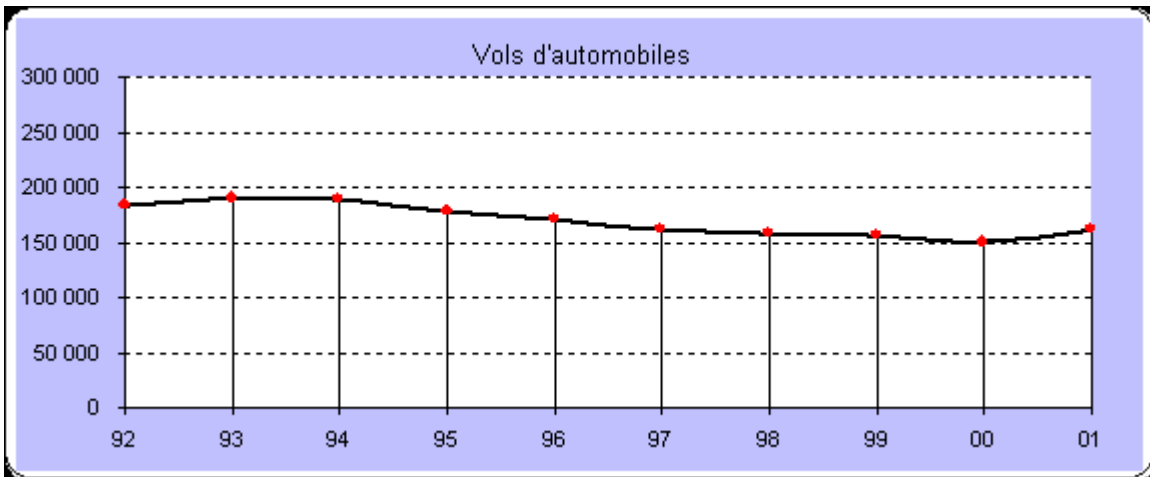
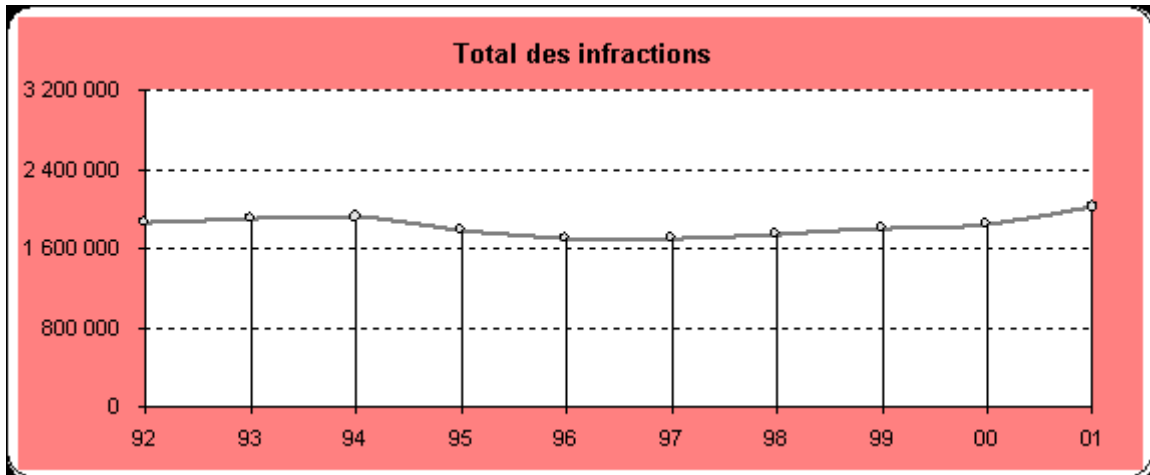
1er SEMESTRE 2001	TOUS SERVICES			GENDARMERIE NATIONALE			POLICE NATIONALE		
	1er Semestre			1er Semestre			1er Semestre		
	2000	2001	variation	2000	2001	variation	2000	2001	variation
Total des faits constatés	1 844 493	2 021 111	9,58%	441 301	519 378	17,69%	1 403 192	1 501 733	7,02%
Agrégats et catégories d'infractions									
Délinquance de voie publique	1 046 910	1 162 560	11,05%	229 656	277 859	20,99%	817 254	884 701	8,25%
Criminalité organisée et délinquance spécialisée	15 163	16 902	11,47%	3 409	3 921	15,02%	11 754	12 981	10,44%
Infractions révélées par l'action des services	116 469	109 591	-5,91%	26 800	23 143	-13,65%	89 669	86 448	-3,59%
Vols (y compris recels)	1 134 367	1 245 826	9,83%	290 499	347 570	19,65%	843 868	898 256	6,45%
Infractions économiques et financières	170 848	189 368	10,84%	49 433	58 788	18,92%	121 415	130 580	7,55%
Crimes et délits contre personnes	123 886	136 716	10,36%	32 995	37 512	13,69%	90 891	99 204	9,15%
Autres infractions (dont stupéfiants)	415 392	449 201	8,14%	68 374	75 508	10,43%	347 018	373 693	7,69%
- dont stupéfiants	52 616	46 508	-11,61%	15 060	12 267	-18,55%	37 556	34 241	-8,83%
- dont délits à la police des étrangers	23 633	23 112	-2,20%	953	751	-21,20%	22 680	22 361	-1,41%
- dont destructions et dégradations	258 850	290 510	12,23%	23 567	28 986	22,99%	235 283	261 524	11,15%
- dont délits divers	80 293	89 071	10,93%	28 794	33 504	16,36%	51 499	55 567	7,90%
Total des faits élucidés	497 817	501 663	0,77%	166 729	170 804	2,44%	331 088	330 859	-0,07%
Démographie criminelle									
Total Personnes gardées à vue	185 137	167 066	-9,76%	33 894	27 715	-18,23%	151 243	139 351	-7,86%
Total Personnes mises en cause	411 731	414 143	0,59%	110 793	114 638	3,47%	300 938	299 505	-0,48%
Total Personnes Écrouées	27 308	24 251	-11,19%	6 132	5 518	-10,01%	21 176	18 733	-11,54%
Total Mineurs mis en cause	89 943	92 089	2,39%	18 889	22 050	16,73%	71 054	70 039	-1,43%
<i>Parts des mineurs mis en cause</i>	<i>21,8%</i>	<i>22,2%</i>	-	<i>17,0%</i>	<i>19,2%</i>	-	<i>23,6%</i>	<i>23,4%</i>	-
Total Étrangers mis en cause	77 480	76 105	-1,77%	8 192	8 009	-2,23%	69 288	68 096	-1,72%
<i>Parts des étrangers mis en cause</i>	<i>18,8%</i>	<i>18,4%</i>	-	<i>7,4%</i>	<i>7,0%</i>	-	<i>23,0%</i>	<i>22,7%</i>	-

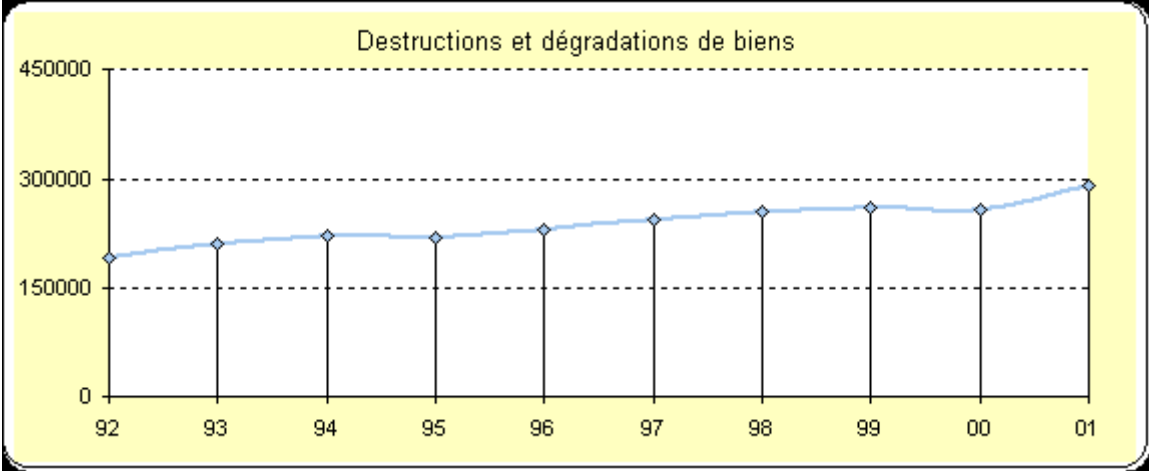
1ers semestres de 1992 à 2001 - les 4 catégories d'infractions



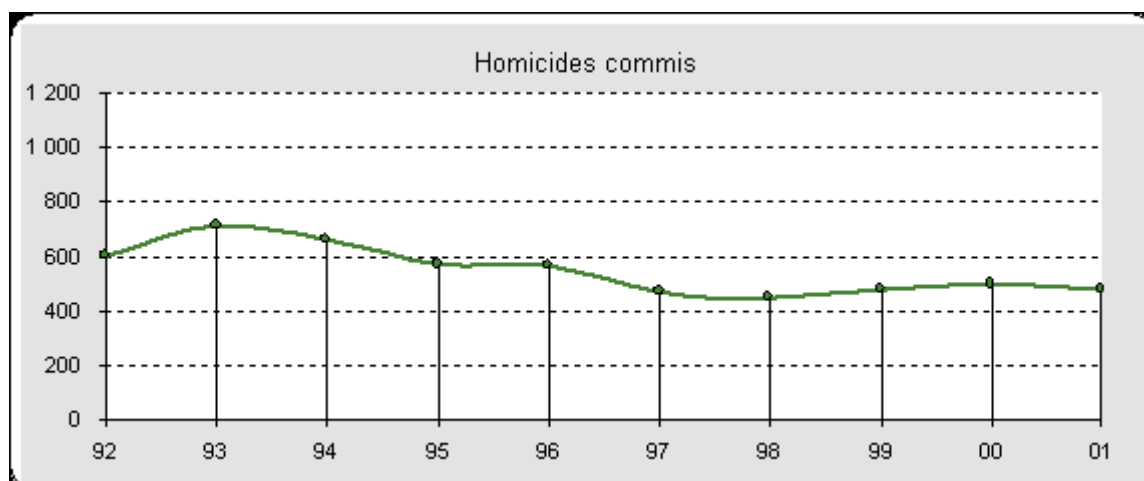
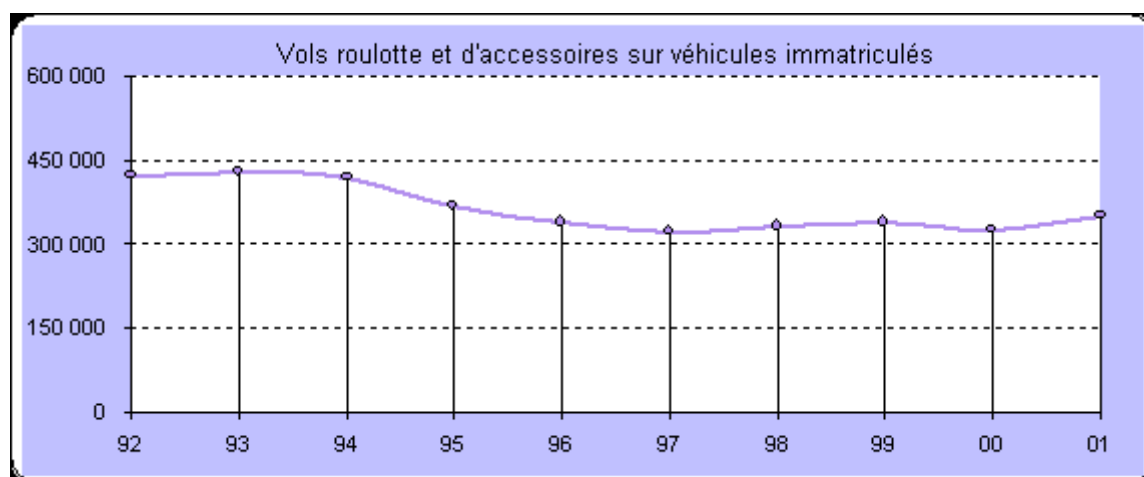
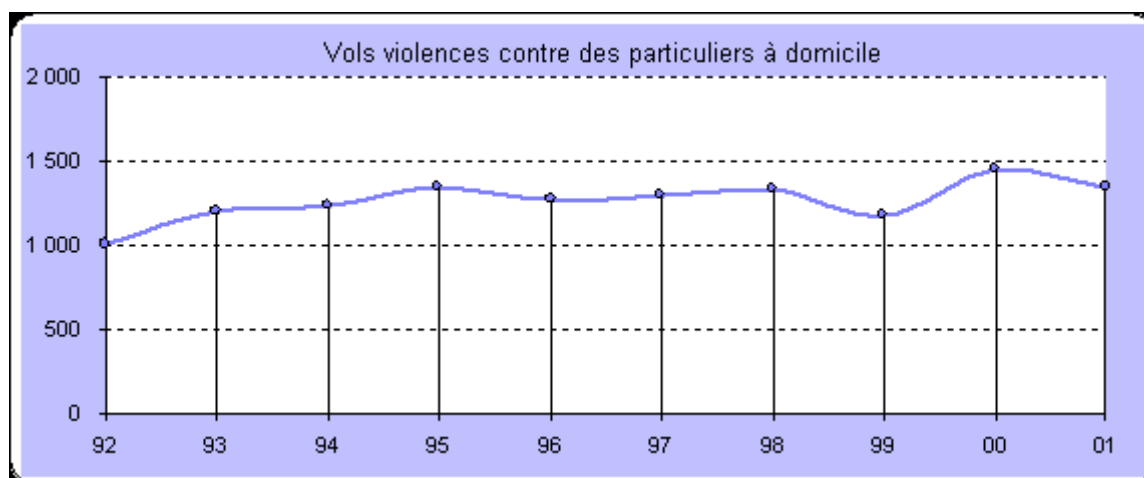


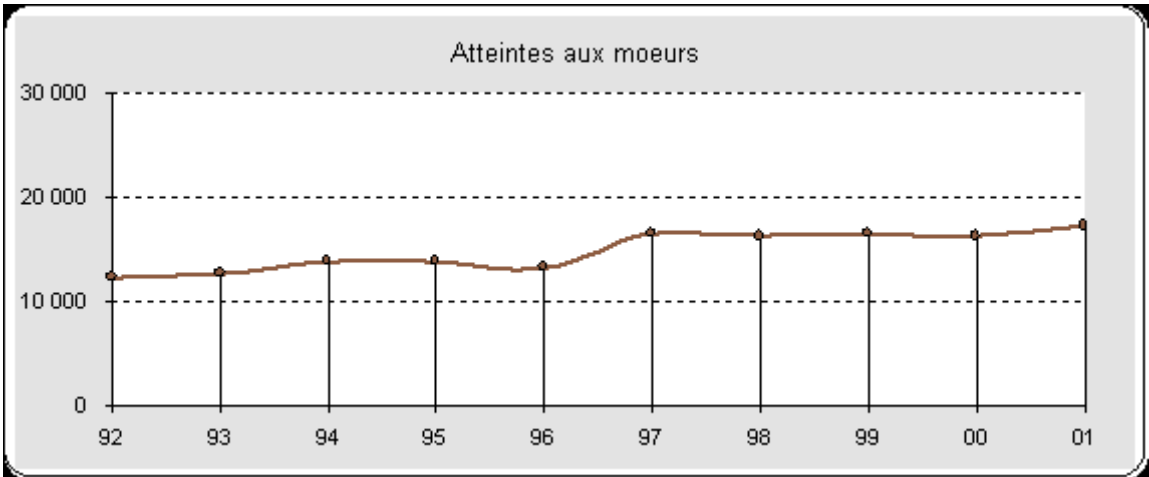
1ers semestres de 1992 à 2001 - tendances lourdes 1



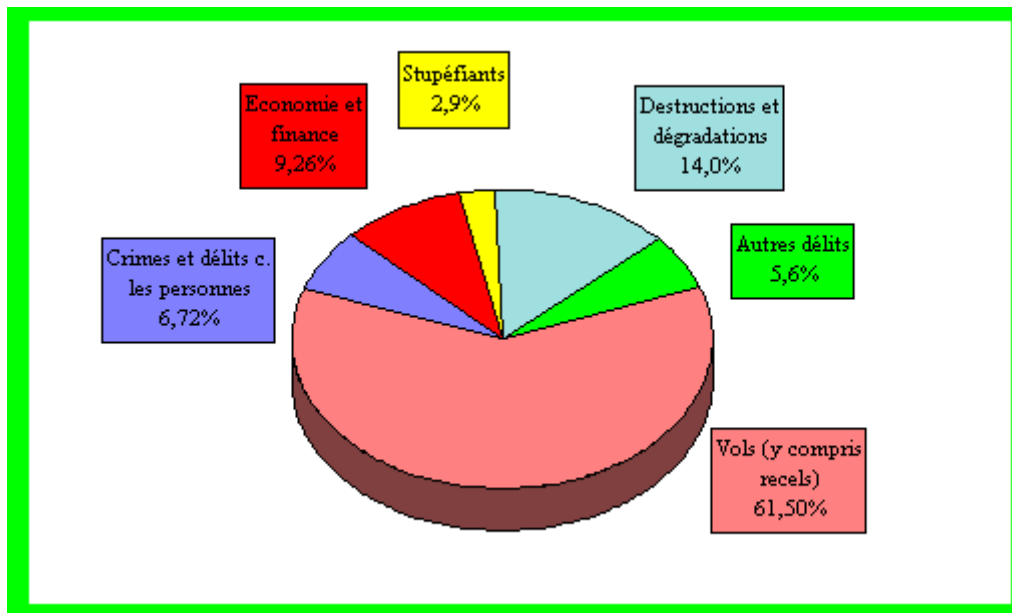


1ers semestres de 1992 à 2001 - tendances lourdes 2





1^{er} Semestre 2000



1^{er} Semestre 2001

